



# Alpage du mont Rosset

# Alpage des Plans

COMMUNE DE :  
**LA COTE D'AIME**  
 Département de la Savoie

**PLU**  
 PLAN LOCAL D'URBANISME

## Plan de zonage

Révision générale  
 approuvée le  
 11 avril 2012

Modification simplifiée n°1

1 / 2 000e

Approuvée le 31 mars 2015

**Atelier-2**  
 architectes - urbanistes

**Alpages**  
 4.2.4

**LEGENDE :**

**ZONE URBAINE :**

- Ut Secteurs d'habitat traditionnel de la commune, à préserver en raison de leur intérêt patrimonial
- Ua Secteurs d'habitat et d'activités compatibles en première couronne autour des hameaux traditionnels - densités variées
- Ub Secteurs d'habitat pavillonnaire et activités compatibles
- Ubzep Secteurs d'habitat pavillonnaire concernés par des problèmes de gestion des eaux pluviales qui imposent de respecter les solutions techniques décrites dans les annexes jointes intitulées « gestion des eaux pluviales des zones Z ».
- Ug Secteur qui autorise du stationnement aérien en relation directe avec le hameau voisin de Montemery.

**ZONE à URBANISER**

- AU zones d'urbanisation future
- AUub zone d'urbanisation future à vocation d'habitat et activités compatibles
- AUzsep zone concernée par des problèmes de gestion des eaux pluviales qui imposent de respecter les solutions techniques décrites dans les annexes jointes intitulées « gestion des eaux pluviales des zones Z ».

**ZONE AGRICOLE**

- A Secteurs agricoles inconstructibles
- Ap Alpages du Mont Rosset et des Plans
- Av Secteurs agricoles à enjeux paysagers et potentiel agronomique (réhabilitation du vignoble)

**ZONE NATURELLE**

- N Zone naturelle
- Nt Secteur ou et autorisé l'accueil de camping-cars et de caravanes.
- Neq Secteur destiné à l'accueil d'équipement de sport et de loisirs et aux garages communaux et services techniques.
- Nr Secteur d'habitat isolé de taille limitée.
- Nd Secteur destiné à la réhabilitation et à l'extension d'un dépôt de matériaux inertes.

**RA** Refuges

- Emplacements réservés
- Constructions d'intérêt patrimonial repérées au titre de l'article L.123.1-7 du CU
- Bâtiment d'élevage agricole
- Constructions non cadastrées
- Sites archéologiques recensés
- PIZ : périmètres d'étude
- PIZ : zones de risques naturels - prescriptions indice z
- PIZ : zones de risques naturels - inconstructibles
- Limites de zone
- Limites des zones indicées "z" - risques naturels
- Limites des zones indicées "m" - risques dus aux anciennes mines